



Swiss Moto Mountains Challenge

« Classic National » Règlement

01. **NATIONAL** du 1^{er} mars à fin octobre (avant dernier dimanche)

La signalisation pour la fermeture de routes doit être respectée.

Des points sont attribués pour :

- a) **Le franchissement de 130 Cols (routes goudronnées) dans toute la Suisse.**
- b) **10 Cols « Schotter »** (pistes caillouteuses proposées) peuvent remplacer des cols asphaltés, jusqu'au total de 130 cols.
- c) **10 Cols du Concours de Touring** points du Touring (150 Pts par col, ou + selon la destination), pour ceux qui font les 2 concours (Touring et Mountains = Combi).
- d) Des destinations **« coups de cœur »** dans la région des cols 250 pts
- e) **Les bonus** suivants pour des arrêts ou visites auprès de :

• Café/Restaurants, Buvettes sur les cols :	1 timbrage / col	150 pts
• Café/Restaurants, Gastro-Partner sur et hors col :	1 timbrage / col	150 pts
• Événements, rencontres de motards selon liste officielle :		300/200 et 150 pts
• Cours de perfectionnement moto :		300 pts.
- f) **Preuves**
Retour aux sources (premières éditions), avec libre-choix !
 - **Photo** au sommet du col avec le participant, le panneau du col, la moto, l'affiche de preuve de la saison, **et/ou Timbrage** chez des restaurateurs sur le col (voir 01. e).
- g) **Ordre de passage des cols**
 - Libre du 1^{er} mars à fin octobre (avant dernier dimanche)
 - Les cols doivent être parcourus **du début jusqu'à la fin** (de A à Z ou de Z à A voir Roadbook)
 - **Il est possible de parcourir un côté du col** et de redescendre du même côté, en cochant sur le tableau récapitulatif « SM Touring Combo de la saison », où est indiqué *la valeur des points pour ce côté*
 - **Et parcourir le 2^{ème} versant du col** plus tard dans la saison (c'est admis), en cochant sur le même tableau, où est indiqué *la valeur des points pour ce 2^{ème} côté*
 - **En cas de tricherie avérée, le participant indélicat sera exclu du concours, équité sportive oblige !**
 - Pour le **diplôme Top-motocycliste**, cela implique de franchir **130 cols complets** (les 2 côtés) en une ou plusieurs fois.
- h) **Classement**
 - **Médailles** : Or : 25'000 pts et plus // Argent : 16'000 à 24'999 // Bronze : 8'500 à 15'999
 - **Diplôme de Top-motocycliste** : 130 cols complets (2 côtés) en un ou plusieurs passages
 - **Champion National Mountains** : titre pour celui qui aura le plus de points tout compris (cols et bonifications)
 - **Classement individuel** : un classement nominatif indicatif sera possible.

i) Catégories

Des facilités sont accordées pour encourager les débutants

- **Messieurs :** dès 25 ans révolus, toutes cylindrées
- **Co-Pilotes :** toutes catégories, sauf cyclomoteur
- **Dames :** dès 25 ans révolus, toutes cylindrées
- **Élèves-conducteurs L :** versants suisse, cols validés complets (L pas admis à l'étranger) : **pts x 1,5**
- **Juniors :** 18-25 ans, toutes cylindrées : **pts x 1,5**
- **Little bike :** 14-16 ans, cyclomoteurs (thermiques/électriques), motos 50 - 80 cm³ : **pts x 2**
16-18 ans, motos 125 cm³ : **pts x 2.**

j) Véhicules

Conformes à leurs homologations et accessoires homologués aussi (échappements etc...)

- Motocycles homologués à 2, 3 ou 4 roues, cylindrées de 125 cm³ et plus
- Motocycles électriques idem.
- Motocycles de 50 à 125 cm³ (Little bike)
- Vélomoteurs à moteurs essence (50 cm³) (Little Bike)
- Cyclomoteurs à assistance électrique (25 et 45 km/h) (Little Bike)

k) Assurances

- **Une assurance RC pour un usage routier** est à la charge du participant qui roule sous sa propre responsabilité (il ne s'agit pas de compétition).

l) Comportement

- Les règles et la loi sur la circulation routière doivent être observées et respectées
- En tant « **qu'ambassadeur** » **du monde motocycliste** participant au **Swiss Moto**, un comportement exemplaire est attendu de chacun, afin de promouvoir la cause et la fraternité motardes
- Une conduite respectueuse vis-à-vis des autres usagers, des riverains et de l'environnement est requise
- **Le respect de la charte éthique de Swiss Olympic est requis, également sur les réseaux sociaux.**

02. INSCRIPTIONS

- Sur formulaire papier
- Ou en ligne sur swissmoto.org
- Après enregistrement, le/la participant(e) reçoit un E-mail avec les informations pour le paiement des frais d'inscription. Par la suite, un lien vous sera communiqué pour les documents (comptabilité des cols, liste des cols/parcours, GPX et POI...)
- L'autocollant du Swiss Moto Mountains Challenge sera envoyé par la poste. *Il doit être placé de manière bien visible sur la moto.*

03. FRAIS D'INSCRIPTION

a) Classic National :

- 26 ans et plus : 30 CHF (membre Swiss Moto) // 50 CHF (non-membre Swiss Moto)
- 18 - 25 ans : 25 CHF (membre Swiss Moto) // 50 CHF (non-membre Swiss Moto)
- Little Bike : 15 CHF (membre Swiss Moto) // 30 CHF (non-membre Swiss Moto)

b) Combi (Concours Touring et Mountains Challenge) :

- 26 ans et plus : 50 CHF (membre Swiss Moto) // 80 CHF (non-membre Swiss Moto)
- 18 - 25 ans : 40 CHF (membre Swiss Moto) // 60 CHF (non-membre Swiss Moto)

04. COMMUNICATIONS

- Web : Swissmoto.org
- FaceBook : 1) [Swiss Moto – Mountains Challenge](#)
2) [Mountains Challenge - Touring](#)
- Newsletter : par E-mail et/ou postal
- Manifestations : Rencontres de motards proposées au programme Touring en Suisse, avec présence de la CTL

05. DATE LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS

Avant dernier dimanche d'Octobre de chaque saison

- Pour le retour des dossiers « papier » par la poste (timbre de la poste faisant foi)

Pascal GANDER
Ch. des Aubépines 6
1004 Lausanne VD

E-Mail : swissmotomountains@gmail.com
Tél. : +41 79 794 97 87

- Pour la finalisation des dossiers dans les répertoires personnels sur Google Drive,

Nous vous encourageons à remplir le tableau de contrôle et le transfert des photos de vos concours au fur et à mesure de la saison, afin de vous simplifier la tâche en fin de saison (avant dernier dimanche d'Octobre de chaque saison).

06. FETE DES CHAMPIONS ET DES MEDAILLES

- Elle a lieu en Novembre (de chaque saison).
- Les gagnants des médailles et des diplômes seront personnellement invités par E-mail.
- Tous les participants sont les bienvenus.

La Commission de Swiss Moto Touring (CTL) se réserve le droit d'apporter toutes modifications à ce règlement.
Pour toutes requêtes, merci de vous adresser à :

Pascal GANDER, Ch. des Aubépines 6, 1004 Lausanne

Tél. : +41 79 794 97 87

E-Mail : swissmotomountains@gmail.com

01.03.2026

Swiss Moto Mountains Challenge
Commission Touring (CTL)

Pascal GANDER

Annexe :

A1 Photos preuves (timbrage auprès de restaurateurs)

- **Panneau du col, vous, la moto (une partie), feuille de preuve de la saison**
- Pour les participants à deux (en duo, 2 motos, plusieurs motards) 1 seule photo possible avec tous les membres du groupe

